



*Une équipe au service des clubs !*

# Réunion Générale jeunes 2021-2022

# Introduction

Guy DORIZON

Vice-Président

Pôle Technique et Formation

# Introduction

**Wilfried LEDOYEN**

Responsable de la Commission des Jeunes

# Déroulement de la réunion

- Introduction
- Point sur la Situation COVID-19
- Retour sur la phase de lancement des compétitions
- Informations techniques et réglementaires
- Informations Arbitrage et FMI :
- Point sur diverses actions
- Intervention du président Vincent DUBOURG
- Questions Diverses



# Composition de la commission

Responsable : Wilfried LEDOYEN

Membres : Alain MAHAUT

Représentant à la commission Préformation de la LFN : Guy DORIZON

Relation avec la commission Féminine : Cathy LEGEARD

Relation avec la commission événementiel : Guy DORIZON & Jean LUCAS

Arbitrage : Noël SANSON

Règlementation : Jérôme BRETOT

Cellule « évolution des règlements et des pratiques » : Antoine BOUET, Jérôme BRETOT, Cédric SAVARY, Thierry DAVENET, Guy DORIZON

Gestion des compétitions :

- U6-U9 : Louise PARMENTIER / Noémie GOHIER / Gérard PACILLY
- U10-U11 : Angèle INESTA / Quentin DEBEAUPTE / Thierry DAVENET / Wilfried LEDOYEN
- U12/U13 : Antoine BOUET / Cédric SAVARY
- U15/U18 : Odile TAPIN / Thibault DUVAL / Claude TAPIN / Jean LUCAS
- Challenges : Wilfried LEDOYEN / Claude TAPIN



# POINT SUR LA COVID-19

## Déclinaison des mesures sanitaires pour le sport à partir du 30 septembre 2021

Ensemble, continuons d'appliquer les gestes barrières

### LE PASS SANITAIRE

Qu'est ce que le Pass sanitaire ?	<p>Présenter soit :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>- Un schéma vaccinal complet ;</li><li>- Un test PCR ou antigénique négatif de moins de 72 h ;</li><li>- Un autotest réalisé sous la supervision d'un des professionnels de santé négatif de moins de 72 h ;</li><li>- Un certificat de rétablissement de la Covid-19.</li></ul> <p><a href="http://www.gouvernement.fr/pass-sanitaire-toutes-les-reponses-a-vos-questions">http://www.gouvernement.fr/pass-sanitaire-toutes-les-reponses-a-vos-questions</a></p>
Qui contrôle le Pass sanitaire ?	<p>Le responsable de l'équipement ou l'organisateur de l'activité désigne les personnes habilitées à effectuer le contrôle du Pass sanitaire. Ce sont les personnes qui contrôlent habituellement l'accès ou à défaut celles qui organisent l'activité.</p> <p>Un registre doit mentionner les personnes en charge du contrôle.</p> <p>Les équipements habituellement non contrôlés (accès libre ou en autonomie) où la pratique n'est pas organisée, ne sont pas soumis au contrôle du Pass sanitaire.</p>

### PORT DU MASQUE

ERP PA et ERP X	<p>Le port du masque n'est pas obligatoire pour les personnes ayant accédé aux établissements sportifs au moyen du Pass sanitaire. Son utilisation reste une mesure barrière efficace qui est conseillée.</p> <p>Le port du masque peut toutefois être rendu obligatoire soit par arrêté préfectoral soit par décision de l'exploitant ou l'organisateur.</p>
Espace public (y compris plages, plan d'eau et lacs)	<p>Pas de port du masque obligatoire.</p> <p>Le préfet de département peut, par arrêté, le rendre obligatoire si nécessaire.</p>

La mise en place d'un cahier de rappel s'impose dans les ERP de type X. Il permet de mettre en œuvre le « contact tracing » lorsque l'établissement a été fréquenté par une personne contaminée. Il peut être numérique en utilisant l'application TousAntiCovid (signal).  
Toutes les informations sont disponibles ici : <https://qrcode.tousanticovid.gouv.fr/>



# POINT SUR LA COVID-19

2/3

PRATIQUANTS DE LOISIR ET DE COMPÉTITION	
Haut niveau* et professionnel * athlètes inscrits sur les listes ministérielles Élite, Sénior, Relève	Obligation du Pass sanitaire pour les sportifs qui pratiquent dans les ERP intérieurs (ERP X) et de plein air (ERP PA). Exemption* pour les compétitions et manifestations sportives (en dehors des ERP) soumises à une procédure de déclaration ou d'autorisation.
Mineurs de plus de 12 ans	Obligation du Pass sanitaire en ERP X et ERP PA sauf pour les activités non soumises à déclaration ou autorisation préfectorale organisées dans l'espace public. Pas de limitation de participants (sauf arrêté préfectoral) quel que soit le lieu de pratique (ERP X, ERP PA, espace public). Toutes pratiques autorisées. Les jeunes qui auront 12 ans en cours d'année disposeront d'un délai de 2 mois pour présenter leur Pass sanitaire.
Majeurs	Obligation du Pass sanitaire en ERP X et ERP PA sauf pour les activités non soumises à déclaration ou autorisation préfectorale organisées dans l'espace public. Pas de limitation de participants (sauf arrêté préfectoral) quel que soit le lieu de pratique (ERP X, ERP PA, espace public). Toutes pratiques autorisées.
SPORT SCOLAIRE, UNIVERSITAIRE	
Mineurs et majeurs	Exemption du Pass sanitaire pour les élèves (majeurs ou mineurs) et leurs enseignants dans tous les lieux d'enseignement de l'EPS habituels : piscines, gymnases... Dans le respect des protocoles sanitaires en vigueur (types de pratiques adaptés au niveau de circulation du virus).

Sont assimilés à des ERP X ou PA, les « ERP éphémères » et les « ERP par destination ».

Les ERP « éphémères » : Il s'agit d'équipements assimilables à des ERP de type PA, aménagés le cas échéant dans les conditions fixées par la réglementation ERP de droit commun, qui ont vocation à être désinstallés à l'issue de l'évènement. C'est un cas de figure assez classique que nous rencontrons lors d'évènements sportifs pas obligatoirement soumis à déclaration et/ou autorisation.

Les ERP « par destination » : Il s'agit de bâtiments, locaux ou enceintes, qui ne sont pas répertoriés comme ERP, dont la fréquentation est nécessaire à la mise en place des activités du seul public qui y accède, sans que l'activité, organisée par un établissement d'activités physiques et sportives (EAPS), ne s'y déroule forcément. Il peut s'agir d'un lieu de rendez-vous ou d'accueil, d'un lieu de stockage de matériel ou de produits.

\* Exemption non applicable si les sportifs de haut niveau ou professionnels concourent simultanément avec des sportifs amateurs. Dans ce cas le Pass sanitaire est imposé à tous.

Pour mettre en oeuvre le Pass Sanitaire : <https://www.gouvernement.fr/pass-sanitaire-toutes-les-reponses-a-vos-questions>

Ministère de l'Éducation Nationale et de la Jeunesse 0 800 130 000



# POINT SUR LA COVID-19

3/3

BÉNÉVOLES ET SALARIÉS ACCUEILLANT DU PUBLIC DANS LES ERP ET LES ÉVÉNEMENTS CONCERNÉS	
Mineurs et majeurs	Obligation du Pass sanitaire.
SPECTATEURS	
Équipement extérieur (ERP PA) ou ERP de plein air éphémère	Pass sanitaire obligatoire dès la 1 <sup>re</sup> personne et respect des gestes barrières. Assis : 100 % de la capacité de l'enceinte, sauf si arrêté préfectoral.
Équipement intérieur (ERP X)	Debout : distanciation physique d'un mètre.
VESTAIRES COLLECTIFS	
	Ouverts.
RESTAURATION, BUVETTE	
	Protocole Hôtel Café Restaurant (HCR) applicable.

Les Clubs sont les seuls responsables du respect de ces mesures sanitaires.  
La vérification des PASS Sanitaire incombe au référent COVID du club recevant

# Retour sur la reprise des compétitions

Wilfried LEDOYEN

# U6 - U9 par Louise PARMENTIER

## Reprise U8-U9:

- Début le 25 septembre, 5 plateaux organisés avant les vacances.
- Le nombre de licenciés reste stable.
- Retour mitigé sur les feuilles de présence sur l'adresse : [plateauxu6-9@manche.fff.fr](mailto:plateauxu6-9@manche.fff.fr)
- La Commission est en réflexion pour faire évoluer la pratique U9.

## Reprise U6-U7:

- Reprise retardée pour certains suite aux conditions météo.

- Les feuilles de présence sont disponibles sur le site du District par clubs préremplies.
- 3 ou 4 extractions par an seront faites
- **Le club imprimera ses feuilles, remplira une feuille lors de chaque plateau, et la remettra au responsable de celui-ci. Ces documents sont à transmettre au District dans les 72 heures.**
- Adresse mail : [plateauxu6-9@manche.fff.fr](mailto:plateauxu6-9@manche.fff.fr)

# U10 – U11 par Wilfried LEDOYEN

## • Module 1 :

- 117 équipes d'engagées
- Les matchs se sont joués dans les temps
- Bon retour des feuilles de matchs sur l'adresse : [fdmu11@manche.fff.fr](mailto:fdmu11@manche.fff.fr)
  - Attention un module ne fait pas l'autre, restez vigilants lors du second Module, pensez à bien informer vos responsables d'équipes :
    - Le porteur de la feuille reste le recevant 1
    - Les feuilles doivent être envoyées chaque semaine

## • Challenges :

- Les premiers retours montrent que les matchs se sont joués dans la globalité
  - Retour des résultats :
    - Lors du renseignement des résultats sur FOOTCLUBS, veuillez ensuite scanner et insérer la feuille de match sur ce même support
    - Pour les challenges U11, le résultat des rencontres doit être saisi sur FootClubs avant le dimanche 10h00. La feuille de match papier doit être renvoyée au District dans les 72h.



Organisation

Projet Club

Licences

Educateurs

Epreuves

Fédérales

Epreuves

Régionales & Départementales

Compétitions Officielles

Autres clubs

Divers

### Saisie des résultats sur Footclubs en challenge U11

- 1- Cliquez sur « Epreuves Régionales & Départementales »
- 2- « Compétitions Officielles »
- 3- Vous êtes redirigés vers le nouveau module compétitions

Footclubs

Compétitions

Engagements

Calendriers

Rencontres

Documents

Agenda des matchs

Notifications

Rencontre - Caractéristiques

NUMERO DE MATCH

EQUIPE / PHASE

POLE

JOURNEE DU TOUR

STADIUM

- 4- Aller dans « Rencontres »
- 5- Renseigner le numéro de match si vous l'avez ou à défaut les différents champs qui vous permettrons de retrouver la rencontre.





## 6- Une fois sur le match vous obtenez les caractéristiques du match:



Caractéristiques			Officiels
<b>DATE / HEURE / INSTALLATION</b>			
DATE	HEURE	INSTALLATION	SI VIE CLOS
15/10/2021	10H30		
<b>INFORMATIONS</b>			
NUMERO DE MATCH	STATUT		
	<input checked="" type="radio"/> Actif <input type="radio"/> Gelé		
GESTIONNAIRE	COMMISSION		
7412 - DISTRICT MANCHE	<input type="checkbox"/>		
<b>ACTIONS SUR LE MATCH</b>			
Résultat	<input type="button" value="SAISIR LE RÉSULTAT"/>		
Forfait	<input type="button" value="FORFAIT"/>	<input type="button" value="FORFAIT"/>	<input type="button" value="FORFAIT DES 2 ÉQUIPES"/>
État du match	<input type="button" value="MATCH ARRÊTÉ"/>	<input type="button" value="MATCH NON JOUÉ"/>	
<b>DOCUMENTS</b>			
Aucun			
<input style="float: left;" type="button" value="+"/>			
			<input type="button" value="ANNULER"/> <input type="button" value="VALIDER"/>

7 - Cliquer sur saisir le résultat.

8 - La popine « saisie du résultat » s'ouvre renseigner le score et cliquer sur « valider le score ».

9 - Cliquer sur « valider ».

10 - Une fois le score validé vous devez insérer la feuille de matchs dans « documents » en cliquant sur le « + »

**SAISIE DU RÉSULTAT**

NOMBRE DE BUTS \*      NOMBRE DE BUTS \*

# U12 – U13 par Antoine BOUET

- Brassage :
- Challenge :
- Championnat d'Automne :
- Futsal :
- Projet de performance fédéral :

# U15 / U18 par Claude TAPIN

- Brassage 1 :

- Superposition de dates entre épreuves Nationales, Régionales et Départementales
  - Réflexion à venir sur le calendrier général
- Satisfaction de pouvoir avoir effectué la totalité des matchs
  - Remerciements aux clubs qui ont accepté de jouer en semaine

- Challenge :

- Obligation de nombreux reports au 30 Octobre, en raison des coupes de Normandie et matchs de brassage non joués

- Grille de Passage et Championnat d'Automne

# Grille de passage U15

## BRASSAGE

12 EQUIPES  
EN N1

44 EQUIPES  
EN N2



### D1:

12 équipes  
1<sup>er</sup>, 2<sup>ème</sup> & 3<sup>ème</sup> de brassage N1  
3 meilleurs premiers du N2

### D2:

18 équipes  
3 équipes classées 4<sup>ème</sup> du N1  
7 premiers du N2  
8 meilleurs 2<sup>ème</sup> du N2

### D3:

17 équipes restantes du N2  
+ 1 nouvelle équipe



### D1:

10 EQUIPES  
Poule unique  
Équipes descendantes de U14 ligue  
(0 à 2)  
Les équipes classées 1, 2, 3 & le  
meilleur 4<sup>ème</sup> de D1  
Les 3 premiers de D2

### D2:

20 équipes  
6 à 8 équipes de D1  
9 équipes classées 2, 3 & 4 de D2  
3 premiers de D3  
Les meilleurs 2<sup>ème</sup> de D3 (1 à 3)

### D3:

18 équipes  
6 équipes 5 et 6 de D 2  
12 équipes restantes de D3

# U15 D1

<b>POULE 1</b>		<b>POULE 2</b>
<b>ES POINTE HAGUE 1</b>		<b>EC TESSY MOYON SP 1</b>
<b>PERIERS SPORTS 1</b>		<b>E AVRANCHES BAIE DU MONT 2</b>
<b>US OUEST COTENTIN 1</b>		<b>US DUCEY ISIGNY 1</b>
<b>ES PLAIN 1</b>		<b>CS VILLEDIEU 1</b>
<b>AS MONTEBOURG 1</b>		<b>ST HILAIRE VIREY LANDELLES 1</b>
<b>AS TOURLAVILLE 2</b>		<b>LA BREHALAISE 1</b>



# U15 D2

POULE 1		POULE 2		POULE 3
FC DIGOSVILLE 1		AJ ST HILAIRE PETITVILLE 1		E. GAVRAY HAMB RONC CER 1
US COTES DES ISLES		E. GR AY ST SAUVEUR LENDELIN 1		US ST MARTIN ST JEAN HAIZE 1
FCEH 2		AGNEAUX 2		AS JULLOUVILLE SARTILLY 1
FC VAL DE SAIRE 1		E.BERIGNY CERISY LITTRY 1		E. 3 RIVIERES CONDE 1
PL OCTEVILLE 1		CONDE SPORTS 1		US PERCY 1
E. BRIQUEBEC COT ASV 1		US SEMILLY 1		US GRANVILLE 2

# U15 D3

<b>POULE 1</b>		<b>POULE 2</b>		<b>POULE 3</b>
<b>FC 2BS 1</b>		<b>RS ST SAUVERAIS 1</b>		<b>E PONTORSON SACEY 1</b>
<b>E DOUVE DIVETTE LA GLACERIE 1</b>		<b>CA PONTOIS 1</b>		<b>E DONVILLE ST PAIR 1</b>
<b>AS MONTEBOURG 2</b>		<b>FC ETANGS 1</b>		<b>E MORTAIN USCOS VL 1</b>
<b>AS QUERQUEVILLE 1</b>		<b>ES MARIGNY LOZON MV 1</b>		<b>E ST JEAN CHAMPS THAR 1</b>
<b>AS POINTE COTENTIN 1</b>		<b>GR COTE ESPACE 1</b>		<b>AS BRECEY 1</b>
<b>AS POINTE HAGUE 2</b>		<b>E HAYTILLON ES PLAIN 1</b>		<b>PATRIOTE ST JAMES 1</b>

# Grille de passage U18

## BRASSAGE

19 EQUIPES N1

26 EQUIPES N2



D1:  
12 équipes  
1<sup>er</sup> & 2<sup>ème</sup> et 2 meilleurs  
3<sup>ème</sup> brassage N1

D2:  
18 équipes  
7 équipes du N1  
7 premiers du N2  
+ 4 meilleurs 2<sup>ème</sup>

D3:  
15 équipes restantes  
du N2



D1:  
10 équipes  
Poule unique  
Les équipes classées 1, 2, 3 & le  
meilleur 4<sup>ème</sup> de D1  
Les 3 premiers de D2

D2:  
18 équipes  
5 équipes de D1  
9 équipes classées 2, 3 & 4 de D2  
3 premiers de D3  
Le meilleur 2<sup>ème</sup> de D3

D3:  
17 équipes  
6 équipes classées 5<sup>e</sup> & 6<sup>e</sup> de D2  
11 équipes restantes de D3

# U18 Départemental 1

<b>POULE 1</b>		<b>POULE 2</b>
<b>ES POINTE HAGUE 1</b>		<b>FC 3 RIVIERES 1</b>
<b>E GLACERIE CHERBOURG 1</b>		<b>US ST PAIR 1</b>
<b>CA PONTOIS 1</b>		<b>US ST MARTIN DES CHAMPS 1</b>
<b>GR AY 1</b>		<b>US DUCEY ISIGNY 1</b>
<b>E.BERIGNY CERISY 1</b>		<b>E ST SAUVEUR MARAIS 1</b>
<b>AS VALOGNES 2</b>		<b>EC TESSY MOYON 1</b>

# U18 Départemental 2

POULE 1		POULE 2		POULE 3
E POINTE COT VAL DE SAIRE		E. CARENTAN PLAIN 2		ST JAMES 1
GR BRIQUEBEC COTENTIN 1		E. ETANGS SEMILLY 1		FC SIENNE 1
US OUEST COTENTIN 1		FC 3 RIVIERES 2		CS VILLEDIEU 1
ES POINTE HAGUE 2		CONDE SPORTS 1		US GRANVILLE 2
SCU DOUVE DIVETTE 1		US STE CROIX ST LO 1		US ST MARTIN DES CHAMPS 2
FC DIGOSVILLE 1		AS JULOUVILLE SARTILLY 1		E. BRECEY ST SEVER 1

# U18 Départemental 3

<b>POULE 1</b>	<b>POULE 2</b>	<b>POULE 3</b>
<b>AS QUERQUEVILLE 1</b>	<b>E PERIERS SP HAYTILLON 1</b>	<b>GR LA BAIE DU MONT 1</b>
<b>E. SB2S MONTEBOURG 1</b>	<b>AJ ST HILAIRE PETITVILLE 1</b>	<b>E. THAR ST JEAN CHAMPS 1</b>
<b>E PL OCTEVILLE SCUDD 1</b>	<b>AGNEAUX FC 2</b>	<b>E BREHAL SIENNE 1</b>
<b>FC YVETOT 1</b>	<b>E RONCEY CER GAV TESSY 1</b>	<b>E MORTAIN TER SEL SHVL 1</b>
<b>US COTE DES ISLES 1</b>	<b>GR COTE ESPACE 1</b>	<b>E. PONTORSON SACEY 1</b>
<b>EXEMPT</b>	<b>EXEMPT</b>	<b>EXEMPT</b>

# Demande de report

Toute demande de changement de date ne pourra être examinée par la Commission, qu'à la condition absolue d'être présentée, 2 JOURS au moins avant la date fixée pour le match.

Nous vous demandons, d'avoir en amont gérer la date de report avec votre adversaire. Ce choix de date sera bien évidemment étudié au regard du calendrier général.

**Toute demande doit être faite via Footclubs.**

Reports en cas d'intempérie, (inversion ou terrain de repli dans un créneau horaire à fixer)

Matches devant se dérouler quand la situation du championnat ou de coupe l'exige, (à la discrétion de la commission)

# Journées évènementielles

- Finales U13: CS CARENTAN 3 AVRIL 2022
- Finales U11: AS MARTINVAST 12 JUIN 2022
- JND : 4 JUIN 2022
  - AS JULLOUVILLE SARTILLY
  - CONDE SP
  - GRPT JS DE L'AY
  - AS VALOGNES FB
- Plateaux de Pâques:
  - US MORTAIN
  - ESP ST JEAN DES CHAMPS
  - ES MARIGNY LMV
  - SM HAYTILLON
  - AS POINTE COTENTIN

Nous demandons à ces clubs de nous confirmer qu'ils sont toujours volontaires pour l'organisation de ces journées évènementielles

- Fête du Football en Famille: UC BRICQUEBEC 18 et 19 juin 2022

# Point FMI et Arbitrage

Denis ROUXELIN

Vice-Président

Pôle Arbitrage et Réglementations

# FMI

Paramétrage

Identifiant

Résolution des problèmes

## 1. INTRODUCTION

- Ce document a pour objectif d'expliquer comment les clubs doivent paramétrer les comptes utilisateurs FMI pour la saison 2021 / 2022.
- La FFF impose actuellement aux Ligues et Districts concernés d'utiliser deux interfaces distinctes pour l'organisation et la gestion des compétitions nationales d'une part ET des compétitions régionales et départementales d'autre part.
- Le paramétrage des comptes utilisateurs FMI s'en trouve impacté. Il est de fait très important de suivre les directives ci-dessous pour bien débiter la saison.

## 2. Réinitialisation du mot de passe

- Se connecter sur Footclubs avec l'identifiant et mot de passe de la FMI, vous allez tomber sur la page suivante :

Nouveau Footclubs  
Téléphone  
Adresse mail  
Nouveau mot de passe  Votre mot de passe a expiré, vous devez en enregistrer un nouveau.  
Confirmation   
Date de dernière connexion

Vous pouvez renseigner le mot de passe (éventuellement vous pouvez retaper celui qui était utilisé)

## 3. Configuration du compte FMI

- Le paramétrage s'effectue par le correspondant Footclubs dans le menu Footclubs « Organisation / Utilisateurs Footclubs ».



#### 4. Configuration du compte FMI pour les compétitions Régionales et Départementales

- Pour utiliser la FMI pour un match d'une compétition Régionale ou Départementale (Championnat Régionaux et Départementaux, Coupes Régionales et Départementales) le paramétrage ci-dessous doit être réalisé.
- Le correspondant Footclubs du club doit s'assurer que le compte de l'utilisateur est paramétré comme suit :

- La case « Gestion feuille de match informatisée » est **COCHÉE**
- La case « Compte rattaché à la nouvelle application de gestion des compétitions » est **COCHÉE**

Form de profil

Gestionnaire : Invisi

Profil : Invisi FMI - organisateur

Gestion feuille de match informatisée :  (circled in red)

Compte rattaché à la nouvelle application de gestion des compétitions :  (circled in red)

Statut : actif

Niveau Footclubs : Utilisateur éditeur

- L'équipe dont l'utilisateur est gestionnaire doit être cachée :

Equipes

<input checked="" type="checkbox"/> (circled in red)	Libre / U19 - U18
<input type="checkbox"/>	Libre / Senior
<input type="checkbox"/>	Libre / U19 - U18
<input type="checkbox"/>	Libre / U19 - U18
<input type="checkbox"/>	Libre / U17 - U16
<input type="checkbox"/>	Libre / U17 - U16
<input type="checkbox"/>	Libre / U15 - U14
<input type="checkbox"/>	Libre / U15 - U14

#### 5. Configuration du compte FMI pour les compétitions Nationales

- Pour utiliser la FMI lors d'un match d'une compétition nationale (Championnat Nationaux, Coupe de France, Coupe de France Féminine, Coupe Gambardela ...) le paramétrage ci-dessous doit être réalisé.



- Le correspondant Footclubs du club doit s'assurer que le compte de l'utilisateur est paramétré comme suit :

- La case « Gestion feuille de match informatisée » est **COCHEE**
- La case « Compte rattaché à la nouvelle application de gestion des compétitions » est **DECOCHEE**

- L'équipe dont l'utilisateur est gestionnaire doit être cochée :

## • Compte FMI & Matériels :

- Penser à vider le cache et les données assez régulièrement
- Contrôler le niveau de la batterie de la tablette
  
- Vérifier et réinitialiser les identifiants Footclubs
- Vérifier sur le compte Footclubs servant à la Fmi que les équipes engagées soient bien cochées
- Attention aux ententes ( Pensez à bien nous donner les informations quant à la création de l'entente et à son porteur)
- Préparer vos équipes sur le site <https://fmi.fff.fr>
- Charger les données du match sur la tablette au minimum le matin du match et non à 5 minutes du début de la rencontre
- Une feuille de match est obligatoire quelque soit la catégorie et établie avant le début du match, Pas de FEUILLE DE MATCH → PAS DE MATCH

# ARBITRAGE

Paramétrage

Identifiant

Résolution des problèmes

# Travaux du Pôle Technique & Formation

Guy DORIZON  
Vice-Président  
Pôle Technique et Formation

Antoine BOUET  
CDFA

# Labels FFF par Antoine BOUET

- Date limite des dépôts des dossiers :
  - Le 30 Novembre
- 2 matinées conseils prévues au siège du District
  - Les 18 et 23 Novembre
- Les visites clubs seront programmés avec les éducateurs concernés
- Les clubs concernés par le renouvellement :
  - As Valognes
  - CS Villedieu
  - CS Carentan
  - ES Coutances
  - Conde Sports
  - Es Pointe-Hague

# Foot à l'école par Angèle INESTA

- Nombre de classes inscrites :
  - 25 classes Publics et 3 classes Privées
    - A N-1 (de date à date) : 9 Classes
- Formations foot à l'école :
  - 2 effectuées dans le Département
- Inscriptions :
  - Date de fin le 31 Janvier 2022

# Formations

- CFF1 : au district
  - Du 26 au 29 Octobre, au District
- CFF1 à Martinvast
  - En discontinu :
    - 29/10 en soirée
    - 30/10 la journée
- CFF1 Module U11 à St Hilaire Petitville
  - En discontinu :
    - 05/11 en soirée
    - 06/11 en journée
    - 12/11 en soirée

# Formations

- CFF3 à Valognes
  - Du 15 au 18 Mars
- CFF4 :
  - Projet Associatif, 25 et 26 Novembre à Saint-Lô
  - Projet Sportif, 13 et 14 Janvier, lieu à déterminer
- Certifications CFF1, CFF2, CFF3 :
  - 19 Janvier à Granville
  - 11 Mai au Pieux
- Réunions « Capitaine d'équipe »
  - 12 Novembre à St Clair sur Elle
  - 19 Novembre à Valognes

# Echanges sur l'ambiance générale

- Constats sur le tenue des rencontres:
  - Comportements :
    - Public autour du terrain
      - Parents
      - Educateurs
  - Gestion des équipes :
    - Encadrements des équipes
    - Temps de jeu
    - Arbitrage
- Expérimentations et réflexions en cours
  - Expérimentation U7, sur le secteur granvillais pour la mise en place de badges.
  - Transfert des règles du foot à l'école pour une expérience en U11 lors d'un événement ponctuel
  - Réflexion sur la création d'un clip vidéo de sensibilisation

# Mots des élus

Mr GUERRIER Philippe

Responsable du Pôle TECHNIQUE de la LFN

Mr DUBOURG Vincent

Président du District de Football de la Manche

*Une équipe au service des clubs !*



District de Football de La Manche ▲ La Hameau Thomasse ▲ 50880 PONT-HÉBERT ▲ ☎ 02 33 77 33 40  
district@manche.fff.fr ▲ comptabilite@manche.fff.fr ▲ arbitres@manche.fff.fr

[www.manche.fff.fr](http://www.manche.fff.fr)

Notre partenaire majeur  
**LA MANCHE**  
LE DÉPARTEMENT